



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1771-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1771-03 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement complémentaire au règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens n° 1771 afin d'ajouter une disposition relative aux chiens potentiellement dangereux

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 3^e jour du mois de mai 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca